



Communiqué de presse,
le 11 décembre 2018

Le SNBI, affilié à la Confédération Générale de l'alimentation de détail (CGAD) à compter du 1^{er} janvier 2019

La Confédération Générale de l'Alimentation de Détail (CGAD) a validé l'affiliation du SNBI à compter du 1er janvier 2019.

La CGAD est l'organisation représentative des métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration.

Elle rassemble 16 Confédérations nationales de branche, comme les cavistes, les boulangers, les pâtisseries, les fromagers, les chocolatiers...

Nous souhaitons nous rapprocher d'organismes ayant une typicité d'entreprise semblable.
C'est un virage important pour l'avenir et la reconnaissance du statut spécifique de nos brasseries indépendantes et de nos bières.

Dorénavant, notre voix sera encore plus écoutée au niveau national, et nous pourrons travailler avec les autres fédérations sur des sujets communs comme, par exemple, la refonte de la convention collective, le métier de brasseur ou encore des problématiques de formation.

Une belle avancée pour le SNBI et ses adhérents...

Pour toute information :

Jean François Drouin, président : 06.80.68.27.12

Sonia Rigal, responsable communication : 06.09.46.28.88

SNBI : 62 rue Charles Courtois – 54210 Saint Nicolas de Port